



Millau
VILLE DE

www.millau.fr

COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de Mme Corine MORA

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....32
Votants.....32

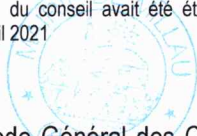
Objet :

RAPPORTEUR :
Madame BACHELET

Délibération numéro :
2021/092

**Budget Annexe du Parking
Capelle : Compte
Administratif 2020 et
approbation du Compte de
Gestion du Trésorier**

Nota - La Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la porte
de la Mairie le : mercredi 5 mai 2021, que la
convocation du conseil avait été établie le
jeudi 22 avril 2021
La Maire



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment pris en ses articles L.1612-11 et L.2311-1, L.2312-1 et L.2312-3 et L.2312-4 ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux développée pour les services publics de distribution d'eau potable et pour les services publics d'assainissement notamment ;

Vu la délibération n°2020/092 du 23 juillet 2020 relative au vote du budget primitif 2020 de la commune de Millau ;

Considérant que le compte administratif 2020 de la ville de Millau retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la ville entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020 sur le budget principal et les budgets annexes ;

Considérant que le comptable tient la comptabilité de l'ordonnateur selon le principe de la partie double et établit le Compte de Gestion ;

Considérant que le compte administratif du budget annexe du parking Capelle est établi en conformité et en concordance avec le compte de gestion du Trésorier ;

ETAIENT PRESENTS : Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOU, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Claude ASSIER, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Philippe RAMONDENC, Karine HAUMAITRE, Thierry SOLIER, Maguelone GUIBERT

ETAIENT EXCUSES : Jean-Louis JALLAGEAS,

ETAIENT ABSENTS :

EN DEHORS DE LA SALLE AU MOMENT DU VOTE : Emmanuelle GAZEL, Christophe SAINT PIERRE

Monsieur Valentin ARTAL est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Frédéric BILLAUD, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Considérant que les dépenses d'exploitation réalisées sur l'exercice 2020 (en opérations réelles et d'ordre) s'élèvent à 557 419,78 euros correspondent :

- aux intérêts de la dette à hauteur de 175 594,18 euros,
- au reversement de la redevance de 120 000 euros payée par la SCI RETAIL pour les places gratuites à Q park (prévu dans la convention),
- à la taxe foncière de 25 508 euros, les charges locatives et de copropriété pour un montant de 5 020,60 euros
- à l'amortissement de l'immeuble pour la somme de 231 297 euros ;

Considérant que les recettes d'exploitation réalisées sur l'exercice 2020 s'élèvent à 557 419,78 euros, et comprennent notamment :

- la redevance d'un montant de 120 000 euros de la SCI RETAIL pour la gratuité des places,
- la redevance versée par Qpark pour la Délégation de Service Public (DSP) pour un montant de 30 000 euros
- les amortissements de subvention pour 60 000 euros,
- la subvention d'équilibre de la ville d'un montant de 347 419,78 euros ;

Considérant que les dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice 2020 (réelles et d'ordre) s'élèvent à 180 451,93 euros et correspondent :

- au remboursement du capital de l'emprunt pour 120 451,93 euros,
- à l'amortissement de la subvention Eiffage de 60 000 euros

Considérant que les recettes d'investissement réalisées en 2020 s'élèvent à 588 962,09 euros, elles correspondent :

- aux amortissements du parking pour 231 297 euros
- à la reprise du résultat de l'exercice antérieur pour un montant de 357 665,09 ;

Considérant que le résultat de la section d'investissement est excédentaire de 408 510,16 euros ;

Considérant que les écritures en fonctionnement et en investissement donnent les résultats suivants :

SECTION D'EXPLOITATION DEPENSES ET RECETTES

Chapitre	LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTES A REALISER
	DEPENSES			
011	Charges à caractère général	32 003,00	30 528,60	
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	231 297,00	231 297,00	
65	Autres charges de gestion courante	120 000,00	120 000,00	
66	Charges financières	177 600,00	175 594,18	
67	Charges exceptionnelles	100,00		
68	Dotations aux amortissements et aux provisions			
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	561 000,00	557 419,78	
	RECETTES			
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	60 000,00	60 000,00	
70	Ventes de produits fabriqués prestations de services			
75	Autres produits de gestion courante	150 000,00	150 000,00	
77	Produits exceptionnels	351 000,00	347 419,78	
66	ICNE			
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	561 000,00	557 419,78	
002	Excédent reporté			
	TOTAL RECETTES	561 000,00	557 419,78	
	EXCEDENT DE L'EXERCICE		0,00	
	EXCEDENT DE CLOTURE		0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES

Chapitre	LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTES A REALISER
	DEPENSES			
16	Emprunts et dettes assimilées	120 452,00	120 451,93	
21	Immobilisations corporelles	408 510,09		
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	60 000,00	60 000,00	
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	588 962,09	180 451,93	0,00
OO1	Déficit reporté investissement			
	TOTAL DEPENSES	588 962,09	180 451,93	0,00
	RECETTES			
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	231 297,00	231 297,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	231 297,00	231 297,00	0,00
OO1	Excédent reporté	357 665,09	357 665,09	
	TOTAL RECETTES	588 962,09	588 962,09	0,00
	SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE		50 845,07	0,00
	SOLDE D'EXECUTION CUMULE		408 510,16	

Aussi, après avis favorable de la Commission municipale des finances du 13 avril 2021, le Conseil Municipal décide :

1. D'adopter le compte administratif du budget annexe du parking Capelle et le compte de gestion s'y rapportant.
par **26 voix pour et 6 abstentions (Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Claude ASSIER, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Thierry SOLIER)**
2. D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires.

Madame la Maire et Monsieur SAINT PIERRE se sont retirés de la salle au moment du vote.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Corine MORA



La Deuxième Adjointe en charge de la qualité de vie

La Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Accusé de réception en préfecture
012-211201454-20210428-2021DL092-DE
Reçu le 07/05/2021

Acte dématérialisé